CONSEIL MUNICIPAL du 28 novembre 2016

Résumé du procès-verbal

1. Décisions du maire dans le cadre de ses délégations

- Contrat de mise à disposition avec une agence d'intérim pour le remplacement d'un agent territorial absent pendant deux jours.
- Adhésion à compter du 1^{er} janvier 2017 au contrat groupe proposé par le Centre de Gestion et garantissant les risques financiers liés à la protection sociale des agents territoriaux.

2. Modifications statutaires et transfert de compétences au Grand Albigeois

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) renforce le rôle des intercommunalités, qui se voient dotées de nouvelles compétences obligatoires.

Pour prendre en compte ces transferts de compétences opérés par la loi NOTRe, le Grand Albigeois doit mettre en conformité ses statuts. Par ailleurs, un transfert anticipé de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) apparaît opportun. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité les nouveaux statuts du Grand Albigeois ainsi que le transfert de la compétence GEMAPI à partir du 1^{er} janvier 2017.

3. Subvention aux associations pour l'année 2016

Suite aux demandes de subventions déposées par les associations au mois d'octobre, la commission Finances et Ressources Humaines propose de reconduire les montants des subventions pour chaque association, ce qui représente une somme globale de 6 300 €. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité les subventions annuelles attribuées aux associations pour 2016.

4. Subventions exceptionnelles aux associations

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité le versement de trois subventions exceptionnelles :

- Association des Parents d'Élèves : 296 €, soit le reversement des droits de place perçus à l'occasion de la bourse aux jouets du 6 novembre 2016.
- Loisirs Créatifs Cunacois : 292 €, soit le reversement des droits de place d'ores et déjà perçus pour le marché de Noël du 4 décembre 2016.
- Coopérative scolaire : 331,20 € pour trois spectacles de la Scène Nationale d'Albi, à destination des élèves de la classe de CM2.

5. Subvention à la crèche Pirouette-Galipette de Cambon

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité le versement d'une subvention de fonctionnement de 2 500 € à l'association Crèche Pirouette-Galipette de Cambon.

6. Convention avec la Scène Nationale d'Albi

Depuis 2014, le dispositif « Au Fil du Tarn », proposé par la Scène Nationale d'Albi, a permis la décentralisation de spectacles de qualité à Cunac. Pour continuer à en bénéficier, deux conventions entre la Scène Nationale d'Albi, le Foyer Laïque de Cunac et la commune, doivent être renouvelées pour l'année 2017. Pour les quatre spectacles prévus, la participation financière de la commune se monte à 3 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil autorise Madame le Maire à signer les deux conventions nécessaires.

7. Mise à jour du tableau des voies communales et chemins ruraux

Madame le Maire propose de mettre à jour le précédent classement de 2013 en classant un total de 789 m de voies dans le domaine public communal. Il s'agit de :

- Côte Planchaude : 333 m
- Al Rat (tourne à gauche d'accès à la Côte des Chênes) : 50 m
- Rue Al Poussac : 101 m
- Rue des Hospitaliers : 305 m

Ainsi, la longueur totale des voies communales passera à 25 235 m, celle des chemins ruraux restant inchangée, soit 1 075 m.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité le nouveau tableau de classement de la voirie communale.

8. Droit de place pour le taxi

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de reconduire le tarif de 85 €, droit de place du taxi de M. Philippe Bourgeon pour l'année 2017.

9. Tarifs municipaux 2017

La Commission Finances et Ressources Humaines propose de maintenir les tarifs 2016, mais avec quelques modifications concernant la location de la salle de Spectacles. Il s'agit de :

- Scinder la caution de 600 € en une caution de dégradations (450 €) et une caution ménage (150 €),
- Ajouter des tarifs différenciés pour les structures hors commune (associations, entreprises et organismes divers) et pour celles de la commune (entreprises et organismes divers).

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité les tarifs proposés pour l'année 2017.

10. Travaux d'investissement : réfection des façades de la salle de Spectacles

Madame le Maire propose au Conseil de solliciter une subvention auprès du député de la circonscription au titre de la réserve parlementaire, pour réaliser la réfection des façades de la salle de Spectacles, estimée à 12 000 € TTC. Cette subvention se monte à 50% d'un montant plafonné à 10 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité d'engager ces travaux et approuve le plan de financement proposé.

11. Convention de mise à disposition de matériel psychométrique

Afin de mettre à disposition des écoles maternelles, signataires d'une convention, le matériel psychométrique acquis par la mairie d'Arthès, une participation financière de 97 € est demandée à la commune de Cunac.

Après en avoir délibéré par 16 voix pour et 3 abstentions, le Conseil autorise Madame le Maire à signer la convention nécessaire.

12. Rapport de la Chambre régionale des comptes sur la gestion du Grand Albigeois

Le rapport est consultable à la mairie ou par téléchargement en ligne. Une synthèse en a été remise à tous les conseillers afin d'en débattre.

Madame le Maire expose les points essentiels de ce rapport détaillé, concernant la gestion du Grand Albigeois au titre des exercices 2010 et suivants. Après débat, le Conseil prend acte de ce rapport.

13. Rapport d'activité du Grand Albigeois pour 2015

Le rapport est consultable à la mairie ou sur le site internet du Grand Albigeois. Madame le Maire présente ce rapport au Conseil, afin qu'il en prenne connaissance. Le Conseil prend acte du rapport d'activités 2015 du Grand Albigeois.

14. Questions diverses

Madame le Maire informe le Conseil :

Subvention de l'ADEME

Pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage, lors de la dépollution du terrain Grand'Rue, l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) accorde à la commune une subvention de 13 984.08 €.

Carrefour RD999-RD69

En réponse à la demande d'aménagement de ce carrefour formulée par les quatre communes concernées, Monsieur Thierry Carcenac, Président du Conseil Départemental, prend note de cette demande et dit qu'elle sera intégrée dans une réflexion pluriannuelle de travaux.

Travaux de mise en conformité de la salle de Spectacles

Le chantier nécessite encore deux semaines de travaux (plaquiste, électricien). Une porte non conforme doit prochainement être remplacée. Les nouveaux locaux (destinés au stockage du mobilier de la salle ainsi qu'au rangement des conteneurs à déchets ménager) seront donc opérationnels en début d'année.

Communication

L'Écho de Cunac n°11 sera distribué à la mi-décembre. Il sera accompagné d'une carte de vœux réalisée par les enfants de l'école, suite à un concours de dessin organisé par le nouveau Conseil Municipal Jeunes (CMJ).

Le thème de ce concours est : Noël - Les saisons et le CMJ sera amené prochainement à choisir quelques dessins.

Vie scolaire

Suite au conseil d'école du 7 novembre, la Commission scolaire s'est réunie le 17 novembre pour faire le point sur le début de l'année scolaire.

École

Elle comporte 6 enseignantes et 5 classes, dont 4 à double niveau. L'effectif s'élève à 124 élèves

Pour l'année scolaire 2016-2017, divers projets sont prévus autour du sport, du cirque, de la musique, du théâtre et de la danse.

Trois classes iront à la piscine. Des sorties aux musées de Gaillac et Sorèze sont également prévues, ainsi que des spectacles de la FOL et de la Scène Nationale d'Albi.

Lors de la création du Conseil Municipal Jeunes, un important travail pédagogique a été fait en classe autour de la commune et du système électoral, les élèves de CM2 ayant apprécié d'être acteurs de ces élections.

ALAÉ

Huit ateliers périscolaires sont proposés le soir après 16h30. Les animatrices ont organisé une boum pour Halloween. Le spectacle de Noël aura lieu à l'Albaret le vendredi 9 décembre. L'ALAÉ organisera aussi le carnaval en février.

APE

L'Association des Parents d'Élèves a été renforcée par quatre nouvelles familles. La bourse aux jouets du 6 novembre a rapporté un bénéfice de 543 € au profit des enfants. Le loto de l'APE aura lieu le vendredi 27 janvier 2017.

Vie associative

La commission travaille sur le nouveau règlement de l'espace associatif. Celui de la salle de Spectacles fera l'objet d'une mise à jour.

L'assemblée générale de l'ACMS (Association des Contrôleurs de Manifestations Sportives) a eu lieu dimanche 27 novembre. Il est rappelé que cette association intervient à titre gracieux pour les associations de Cunac.

Informations diverses

Les vœux au personnel auront lieu à la mairie le vendredi 16 décembre à 18h30. Cette année, la cérémonie des vœux à la population se déroulera le vendredi 6 janvier à 18h30, à la salle de Spectacles.